



• Edito

C'est à la lumière des élections régionales qu'il s'est confirmé que l'écologie avait une place importante dans notre village, puisque la liste Europe Ecologie a obtenu 21,03 % des votes.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, ce qui fait l'une des fiertés de votre Municipalité, que bien avant ces mouvements politiques, Boiesmont a pratiqué l'écologie locale (sans la nommer) en préservant les bois, les prés, les champs et en mettant en place une zone de protection du patrimoine architectural et paysager. Un assainissement collectif a été également réalisé dans un temps record pour éviter la pollution de la nappe phréatique et les eaux pluviales ont été dirigées vers des milieux d'infiltration pour alimenter cette même nappe. Plus récemment, il a été préconisé, dans les permis de construire, la mise en place de réservoir pour recueillir les eaux de pluie en provenance des gouttières et la réalisation de puits d'infiltration pour les eaux de ruissellement dans les propriétés.

On peut citer encore que la Commune a mis en place des lampadaires à économie d'énergie rue Maurice Fouquet ou encore de nombreux dispositifs pour ralentir les véhicules, dans un but de sécurité, mais qui a aussi pour effet, même infime, de diminuer la pollution carbone. Boiesmont sera toujours aux côtés de ceux qui protègent l'environnement et en particulier avec ceux qui s'opposent à la scandaleuse décharge de Vaux/Seine sur le massif forestier de l'Hautil et son projet d'extension.

Plus nombreux nous serons dans cet état d'esprit, plus la qualité de vie que nous laisserons en héritage à nos enfants sera assurée.

Cordialement
J.C. Wanner



• Le scandale de la décharge et les ballets des camions persistent !

Beaucoup de Boiesmontais sont excédés et révoltés de continuer à subir les bruits et la pollution occasionnés par le ballet incessant de gros camions. La grande fréquence des passages constitue un réel danger pour les riverains et les usagers et provoque une dégradation rapide et certaine de la chaussée. Le projet de décharge dans la forêt de l'Hautil que l'entreprise Petididier exploite depuis plus de 18 mois en est évidemment la cause principale.

Comme nous l'avons déjà dit dans les précédents bulletins, grâce à une forte mobilisation des riverains, une marche de protestation a été organisée le 5 décembre dernier à laquelle ont participé plusieurs élus dont Messieurs Pierre CARDO (Député des Yvelines), Jackie BRETON (Conseiller général du Canton de l'Hautil), Jean Claude WANNER (Maire de Boiesmont), etc. Ceux-ci ont été scandalisés par un article intitulé "une réhabilitation en marche" paru dans le bulletin municipal de Vaux du mois de janvier, dans lequel Julien CRESPO, sous la plume de son adjoint, a détourné de façon honteuse le motif de leur présence en évoquant l'intérêt porté par ces élus à l'inauguration de la première tranche et à la plantation de 8 000 arbres.



Les personnalités citées n'étaient bien évidemment pas là pour participer à cette mascarade d'inauguration, mais pour manifester contre ce projet. Les élus ont fait savoir leur indignation et dénoncé la mauvaise foi du Maire de Vaux sur Seine en lui adressant un courrier pour rétablir la vérité.

Pour la suite de l'action menée en justice, le Président du tribunal de Pontoise a mandaté un huissier le 12 janvier 2010

pour établir un constat sur le site. Dans son long rapport remis à l'avocat du collectif à la fin du mois de février, on peut relever plusieurs points positifs :

... "Je constate qu'à plusieurs endroits, la plateforme sur laquelle je me trouve est surélevée par rapport aux parties boisées" ... "Je note qu'à différents endroits, sont apparents divers matériaux et déchets non naturels : ferraille, tuiles et déchets plastiques, dont je prélève un exemplaire pour être conservé en mes archives, différents matériaux non naturels, du minerai de charbon brûlé, emballage plastique" ...

"Je constate qu'une partie du terrain est terrassée avec une butte d'une hauteur d'environ 3,50 m par rapport à la partie terrassée, et plus si l'on tient compte de l'implantation des parties boisées ; à l'extrémité du site, je constate que la butte est exhaussée de plusieurs mètres, en remblai par rapport au terrain naturel" ...

Nous espérons que ces éléments du rapport apporteront des arguments supplémentaires et serviront de pièces à conviction pour la justice. Les nouveaux élus du Conseil Régional se sont également saisis de l'affaire et promettent une bonne issue à cet épineux dossier.

- Edito. **Page 1**
- Scandale de la décharge de l'Hautil **Page 2**
- Travaux dans la commune
- Urbanisme
- Reprise des sorties cinéma
- Recette gâteau au chocolat
- Quoi de neuf à l'école ? **Page 3**
- Mission Haïti
- Le BTL **Page 4**
- Vie du Conseil
- Vie pratique : rappels concernant la collecte des déchets
- Guide Pratique

• Les travaux dans la Commune

Rue Maurice Fouquet

La réfection complète de la rue Maurice Fouquet est achevée. Le corps de chaussée, ainsi que les trottoirs, en avaient grandement besoin. Le trottoir du côté impair a été élargi pour répondre aux normes appliquées pour les personnes à mobilité réduite.

Les différents réseaux aériens (EDF, télécom, éclairage public) ont été dissimulés et de nouveaux lampadaires à économie d'énergie ont été installés.

Des placettes en béton désactivé ont été exécutées face à la ruelle Subtil et au droit du n° 15 de la rue (adresse des futurs logements locatifs communaux).

Il faut souligner la qualité des travaux de voirie que l'on doit à l'entreprise Despierre et la bonne prestation de la société Viola qui a eu en charge l'ensemble des câblages et la mise en place des lampadaires. Nos remerciements à ces entreprises pour leur professionnalisme, leur grande correction vis-à-vis des riverains et leur rapidité d'exécution malgré les intempéries.

Merci également aux riverains immédiats et aux autres Boisemontais pour leur patience et leur indulgence lors des gênes de circulation inévitables.



Merci aux élus qui ont suivi assidûment le chantier avec rigueur et souci de la qualité. Ils peuvent être fiers du résultat.

Pour préserver cette belle réalisation, il est demandé aux riverains de ne plus stationner sur les trottoirs, la rue étant suffisamment large. Pour ceux qui le peuvent, il convient de rentrer les véhicules dans les propriétés.

Sente Lucien Kruysen

Cette voie très dégradée a également fait l'objet d'une réfection. Les riverains ont vu leur patience enfin récompensée.

Rue de Vauréal.

Les importants travaux entrepris sur la RD 922, qui comportent un rond point au droit de la rue de la Mairie et trois plateaux ralentisseurs face au cimetière, au centre équestre et à l'entrée du village en venant de Vauréal, ont débuté le 6 avril.

La durée prévisionnelle du chantier est de trois mois, cependant l'entreprise Cochery, titulaire du marché, estime terminer les travaux pour fin mai.

Le financement de l'opération est supporté par le Conseil Général du Val d'Oise et par la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

C'est le Conseil Général qui assume la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de l'opération.

Une gêne importante de la circulation est à prévoir tout au long du chantier avec la mise en place de feux alternés.

Merci pour votre compréhension et votre patience pendant ces deux mois.

• Urbanisme

Un certain nombre de travaux entrepris par des Boisemontais ont dû faire l'objet de demande de régularisation.

C'est pourquoi il est instamment rappelé que tout projet de travaux, apparent ou non, est soumis à déclaration préalable en mairie. C'est le cas par exemple pour les velux, les changements d'huisserie, les portails, les

clôtures, les abris de jardin, les extensions de garages ou bâtiments existants, les vérandas, les auvents, l'aménagement de comble, etc.

Nous avons obtenu le classement du village en ZPPAUP pour la qualité de son environnement architectural et paysager. Cela impose une certaine rigueur qu'il convient de respecter.

• Reprise des sorties cinéma

L'an dernier, les sorties au cinéma "l'Antares" ont suscité beaucoup d'intérêt chez les jeunes enfants de Boisemont. Huit sorties avaient été organisées avec, à chaque fois, une bonne participation. Suite à ce succès, la municipalité a décidé de reconduire cette action culturelle et de renouveler la subvention pour l'année 2010.

Cette participation financière de la commune permet aux jeunes Boisemontais de moins de 16 ans de bénéficier d'un tarif préférentiel de 1€ la séance. C'est ainsi que le samedi 30 janvier, une quarantaine de

personnes, dont 29 enfants, ont pu voir "La Princesse et la grenouille". Comme à l'accoutumée, le covoiturage s'est naturellement mis en place et un petit cortège est parti de la place du Général de Gaulle. Ce film a emporté un franc succès chez les jeunes cinéphiles qui étaient ravis de se retrouver et de passer un agréable moment ensemble.



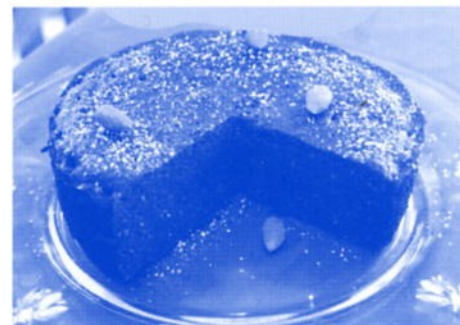
• Recette : American Chocolate Cake Spécial Micro-ondes

Pour 6 à 8 personnes.

Préparation : 10 mn - Cuisson : 6 mn.

Ingrédients : 150 g de chocolat à dessert – 80 g de beurre fondu – 3 œufs – 80 g de sucre en poudre - 60 g de farine – 1 cuillère à café de levure – 10 cl de lait – 50 g de poudre d'amandes.

- Faire fondre le chocolat avec 5 cuillères à soupe d'eau.
- Ajouter ensuite le beurre fondu et mettre de côté.
- Battre les œufs avec le sucre pour les blanchir.
- Ajouter la farine, la levure et le lait.
- Verser sur la préparation au chocolat.
- Incorporer la poudre d'amande, mélanger.
- Verser dans un moule à cake en pyrex beurré jusqu'à mi-hauteur.
- Faire cuire 6 mn au four micro-ondes réglé à puissance 850 watts
- Attendre 5 mn avant de démouler le cake et laisser refroidir avant de déguster.



• *Quoi de neuf à l'école ?*

Pour ce deuxième trimestre, voici les activités menées par l'école :

Le jeudi 14 janvier, les enfants ont tiré les rois. Le vendredi 22 janvier, c'était la soirée Loto qui est toujours appréciée des enfants comme des parents.

Le carnaval a eu lieu le samedi 20 mars, sur le thème des animaux de la ferme, de la forêt et de la savane. Le printemps n'était pas franchement au rendez-vous, mais enfants, parents, et enseignants ont défilé dans le bas du village avec beaucoup de plaisir. La matinée s'est terminée par un apéritif. Merci à tous ceux qui ont participé à la joie des enfants en leur donnant des friandises.

Le mardi 16 février, c'était Mardi-Gras. Les enfants qui le désiraient, et ils étaient nombreux, sont arrivés déguisés à l'école. En fin d'après-midi, ils ont mangé les crêpes, gaufres et beignets apportés par les parents, puis ils ont dansé sur des rythmes endiablés. Quelle fête !

Le mardi 23 mars, dans le cadre de leur projet forêt, les élèves de GS, CP, CE1 se sont rendus à l'Hamadryade, à Trappes. Il s'agit de la maison éducative de la forêt de l'ONF. Ils sont partis avec M. Gobard, garde-forestier, sur la trace des animaux et ont passé la journée en plein air. Cette prestation, théoriquement d'un coût de 500€, a été proposée gracieusement par M. Gobard.

Le mardi 30 mars, toute l'école s'est rendue à la patinoire de Cergy-Pontoise. Pour la plupart, c'était la découverte de ce sport passionnant, sous la conduite de 2 moniteurs qualifiés. Tous étaient ravis.

La prestation de transport en car de ces deux sorties a été prise en charge par la mairie.

Le cycle piscine de 20 séances s'est terminé le vendredi 26 mars. Les enfants de la GS au CM2 ont fait beaucoup de progrès.

Dans le cadre de la prévention sécurité, grâce à l'intervention d'un parent d'élève moniteur secouriste, les élèves du CP au CM2 ont bénéficié de quatre demi-journées de sensibilisation aux "gestes qui sauvent". Le personnel enseignant a reçu une formation de 2 heures.



• *Mission de Jean-François Pernel en Haïti*

Le 12 janvier 2010, la pile de la pendule de l'hôpital de Canapé Vert sort de son logement, arrêtant le temps à 16H53. La terre a tremblé avec une magnitude de 7,0 à 7,3. La mauvaise qualité du béton, du ferrailage et l'épaisseur des chapes entre les étages (dont le but est de garder la fraîcheur dans les habitations) sont les principales raisons de l'ampleur de cette catastrophe dans le pays le plus pauvre du monde où la préoccupation principale n'est pas la construction.

Plus de 200 000 morts, 3 millions de sans abris, 90% des édifices sont effondrés pour une ville de 15 km sur 10 km.

Le 14 janvier, un avion est affrété pour le transport de la colonne "Ile de France" qui rejoindra les autres sapeurs pompiers de Métropole et de la Sécurité Civile. Le détachement français a 3 missions :

- Le sauvetage déblaiement.
- Les soins d'urgence aux populations et la remise en service de structures médicales (4 hôpitaux sont montés).
- La distribution d'eau et de tentes.

Le 24 janvier, mon chef de service me demande si je suis volontaire pour relever mon collègue qui gère les transmissions du dispositif français. Evidemment, j'ai dit oui tout de suite. Dans une carrière de sapeur pompier, ces occasions ne sont pas nombreuses. Il faut être là au bon moment avec les compétences souhaitées, c'est la motivation de ce métier. Tous mes proches sont fiers de moi.

Le 27 janvier, c'est le départ pour Fort de France en Martinique puis le lendemain décollage pour Port au Prince. Dans l'avion, une petite angoisse me prend : non pas parce que je vole dans un avion militaire au confort limité, (sur le tarmac les militaires nous considèrent comme du fret, ce qui n'est pas pour nous rassurer), mais par l'appréhension de ce que je vais trouver. Serai-je à la hauteur ?

Le 28 janvier, 16 jours après le séisme, j'atterris à Port au Prince. Premier choc, un étalage de moyens américains : avions, camions, baraquements, quads et autres, des hélicoptères qui tournent autour de l'aéroport, une vision "d'Apocalypse Now" me trotte dans la tête.

Récupérés par la sécurité civile, nous montons dans un mini bus et c'est le départ vers la résidence de l'ambassadeur qui sert de camp de base.

Deuxième choc, les rues de Port au Prince : imaginez une ville à 90% détruite, des immeubles entiers littéralement écroulés sur eux-mêmes (comme dans ces images d'implosion de tour), les dalles (étages) empilées les unes sur les autres, parfois ce n'est qu'un étage qui s'est écroulé. Pouvez-vous imaginer aussi une ville où tous les habitants sont et vivent dans la rue ? Je vous fais grâce des odeurs.

J'arrive au camp, je suis affecté au PC (Poste de Commandement). Ma mission est d'assurer, de maintenir les réseaux de transmissions mis en place (radio, téléphone et satellite) et je supervise un secrétaire et un transmetteur ainsi que la logistique du PC. L'association "Casque Rouge" a mis en place une connexion satellite qui permet aux personnes du camp de joindre gratuitement leur famille par téléphone et par internet, j'assure la maintenance de ce matériel au départ du technicien.

De jour en jour, la ville se transforme, tous les Haïtiens doivent être commerçants, ils vendent de tout, de la charge de batterie de téléphone portable aux fruits et légumes, en passant par les habits, les sculptures et les traditionnels tableaux. Ce sont des gens gentils qui répondent à vos sourires, ils sont fiers aussi dans leur misère, je les trouve attachants. Les derniers jours, je vois même des vendeurs de fleurs.

La mission d'urgence se termine et nous laissons la place aux ONG. C'est avec un pincement au cœur que je décolle de Port au Prince avec dans le hublot cette dernière vision d'un pays ravagé et par ce même hublot, je découvre trois heures plus tard les paysages magnifiques de la Martinique.

Le 24 février, atterrissage à Paris où m'attend une femme que j'ai quittée pendant presque un mois. Elle ne m'a pas fait sentir ses angoisses, le retour à la vie de tous les jours est un peu difficile, mais rien n'est grave, rien n'est essentiel, excepté l'amour des autres.



• *Le Boisemont Tennis Loisirs se remet doucement de l'hiver...*

Après un début de saison doux, le froid a fait son apparition dès mi-novembre et s'est installé durant plusieurs mois sans aucun répit pour nos tennismen. Les épisodes neigeux, la pluie, le vent ont été des conditions extrêmes que le club avait rarement connues jusque-là. Nous avons cumulé pratiquement 2 mois sans qu'aucun cours ne puisse avoir lieu. A ce propos, nous tenons d'ores et déjà à rassurer nos adhérents sur le fait que nous ne manquerons pas de faire le nécessaire pour les dédommager des cours annulés pour cause d'intempéries si le quota contractuel des 25 heures de cours prévu dans l'année ne peut être rattrapé d'ici le mois de juin.

Afin de privilégier la reprise active des entraînements, le tournoi de printemps que nous avions envisagé le 10 avril a été annulé. Nous aurons l'occasion de le reporter certainement en septembre prochain.

En attendant, les beaux jours commencent à se manifester. Les services techniques de la commune ont entrepris un nettoyage complet des 3 courts et procédera, durant les vacances scolaires de printemps, à un

démoussage des surfaces afin que les terrains soient propres pour accueillir nos joueurs en toute sécurité.

Dès le dimanche 2 mai au matin, nous aurons le plaisir d'accueillir sur nos courts, les premières équipes des clubs valdoisiens dans le cadre des rencontres du championnat seniors hommes. Venez encourager nos tennismen Boisemontais !

Enfin, la fête du club aura lieu le samedi 19 juin avec, comme à l'habitude, un tournoi adultes le matin et un tournoi jeunes l'après-midi, suivis d'une remise de récompenses et d'un goûter.

Mais avant cela, nous emmènerons le mercredi 19 mai nos jeunes de l'école de tennis aux qualifications de Roland Garros, moment toujours intéressant de découvrir les talentueux champions de renommée mondiale.

En attendant de vous revoir nombreux sur les courts,

Bon printemps tennistique !

Le bureau du BTL.

• *Vie du Conseil*

Principales décisions de votre Conseil Municipal (voir les comptes-rendus détaillés sur le site Internet de la commune)

Conseil Municipal du 29 janvier 2010

• **Election du 1^{er} adjoint au maire :**

Suite à la disparition douloureuse de Madame Marie-Claude Vanderbeke, conseillère municipale depuis 1995 et adjointe au Maire depuis 2000, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer le nombre d'adjoints au Maire à 3.

Il est procédé au déroulement du vote pour l'élection du premier adjoint parmi les 3 adjoints en poste actuellement.

Après dépouillement, Madame Florence Caignard ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Premier Adjoint au Maire.

• **Contrat de territoire avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve le principe de signature d'un contrat de territoire avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise,

- approuve le projet de contrat de territoire,

- autorise le Maire à signer les contrats de territoire avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

Ce contrat de territoire permet, entre autres, des propositions de cofinancements des projets communaux par la Communauté d'Agglomération pour la ville de Boisemont à savoir une enveloppe globale de 212 000 € pour la période 2010-2014.

• **Mise en place d'une PVR (Participation pour Voirie et Réseaux) rue de la Garenne et rue des Bois :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide d'engager la réalisation des travaux de voirie et de réseaux dont le coût total estimé s'élève à 80 000 € H.T. rue de la Garenne et 32 350 € H.T. rue des Bois,

- fixe respectivement à 80 000 € et 32 350 € la part du coût de la voie et des réseaux à la charge des propriétaires fonciers,

- fixe respectivement le montant de la participation due par mètre carré de terrain desservi à 24,40 € et 32,35 €.

• **Révision du PLU :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les nouvelles propositions faites pour renforcer la réglementation du PLU défini lors de la délibération du 28 novembre 2008.

Celles-ci permettront d'éviter la multiplication des petites propriétés et la surdensité des constructions.

• **Sécurité Avenue du Maréchal Leclerc :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il va interpeler et transmettre au Président de l'Agglomération de Cergy-Pontoise et au Président du Conseil Général, la pétition émanant des habitants des rues du plateau de Boisemont. Ceux-ci expriment leurs inquiétudes pour la sécurité de leurs enfants qui doivent traverser l'avenue du Maréchal Leclerc pour se rendre à l'école ou à l'arrêt de bus, cette voie étant une voie communautaire et départementale.

Vie pratique : rappels concernant la collecte des déchets.

Quel que soit le type de collecte, les contenants doivent être sortis la veille, après 18h, et les conteneurs rentrés immédiatement après la collecte. Pensez à bien respecter les dates des encombrants.

• **Collecte des ordures ménagères :** tous les jeudis matin.

• **Collecte sélective :** tous les mardis matin.

Contenants acceptés (fournis par la commune) :

- pour les emballages plastique et carton : sacs translucides jaunes

- pour les déchets fermentescibles : bio-seau

- pour les déchets végétaux : sacs papier

Les journaux et magazines ainsi que le verre doivent être déposés dans les conteneurs gris placés dans différents endroits de la commune.

Les déchets d'équipement électrique et électronique doivent être systématiquement recyclés. Vous pouvez les rapporter au magasin dans lequel vous achetez un équipement neuf dans le cas d'un remplacement, ou les porter en déchetterie. Les piles sont à déposer séparément dans les réceptacles prévus à cet usage, à l'entrée des grandes surfaces généralement.

Le tri, c'est l'affaire de tous. Pour offrir un cadre de vie toujours plus agréable et respectueux de l'environnement, la commune encourage tous les habitants à adopter les bons gestes !

• **Mairie de Boisemont**

Ouverture au public :
mardi, vendredi, samedi 9h à 12h,
le mercredi de 16h à 18h30.

Tél. : 01 34 42 34 98

fax : 01 34 42 35 68

Adresse électronique :

commune.boisemont@wanadoo.fr

Site : www.ville-boisemont.fr



• **Numéros d'Urgence.**

SAMU ou médecins de garde 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Hôpital de Pontoise 01 30 75 40 40

Centre Antipoison 01 40 05 48 48

GAZ (dépannage) 0810 433 095

EDF (dépannage) 0810 333 095

VEOLIA (eau) 0811 900 400